

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 6 (1898)
Heft: 6

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

19 mai. Le Directoire helvétique envoie à Rapinat une protestation contre sa conduite et lui rappelle les proclamations et les promesses de la France.

22 mai. Zeltner remet au Directoire français une très longue note qui énumère en termes sévères les fautes et les exactions des commissaires et des troupes françaises en Suisse. Cette note, que Zeltner aurait voulu plus modérée, excite le mécontentement du Directoire français.

23 mai. Dans une lettre à la Chambre administrative, le général Lorges fait l'éloge de la valeur que les troupes vaudoises ont montrée devant Sion.

26 mai. Il y a deux cent-trente prisonniers valaisans au château de Chillon.

28 mai. Le passage des troupes françaises excite à Lausanne un mécontentement général. Il y a eu quelques brutalités commises par des soldats à Lausanne, à Lutry, à Lucens, etc.

30 mai. Laharpe écrit à Glayre que la réponse du Directoire helvétique à Rapinat fait beaucoup de bruit ; on la trouve digne d'un peuple brave et honnête, mais elle déplaît à quelques personnes influentes. Il conseille de refuser à la France le droit de se servir du territoire suisse pour le transport de ses troupes. « Accordons à la France, dit-il, ce qu'elle a droit d'attendre de nous... mais refusons ce qui détruirait notre indépendance, notre liberté et nos espérances de bonheur.

— Le commissaire Rapinat ordonne la levée d'une contribution de 570,000 livres sur quelques monastères (St-Gall, Wettingen, Muri, Hauterive, Engelberg, etc.).

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

L'année 1898 continue à être celle du **Centenaire**. Après les fêtes vaudoises sont venues celles qui ont rappelé d'une manière si digne et si solennelle le combat de *Neuenegg*. Les Schwytzois ont célébré avec raison le souvenir de la journée de *Rothenthurm* qui fut une des plus belles et des plus héroïques de cette époque malheureuse à plusieurs égards. Le canton du *Tessin* a célébré avec un entrain tout méridional, au commencement de mai, le centenaire de son émancipation. Il pouvait d'autant plus le faire qu'il faillit, à cette époque-là, subir le sort de la Valteline qui venait d'être réunie à la République cisalpine. Il fallut tout le dévouement et toute l'énergie des patriotes pour que le pays ne tombât pas dans le piège que lui tendait Bonaparte et ceux qui lui succédèrent.

On sait que le territoire actuel du Tessin forma à l'époque de la République helvétique deux cantons, ceux de Bellinzona et de Lugano. Ce n'est qu'à l'époque de l'Acte de médiation que le canton du Tessin fût fondé dans ses limites actuelles.

Les Genevois n'ont pas pu célébrer leur centenaire par une fête joyeuse. Les journaux se sont bornés à rappeler que le 15 avril 1798, l'ancienne république fut réunie à la France. M. Edm. Pictet a communiqué à la Société d'histoire et d'archéologie un important travail puisé aux meilleures sources, sur la manière dont fut préparée et exécutée cette annexion, œuvre du résident de France Félix Desportes.

« La perte de l'indépendance, écrivait à cette occasion M. E. Dunant, était certes, de toutes les infortunes, la plus douloureuse pour les cœurs genevois, mais cette annexion temporaire était peut-être préférable à la situation des cantons suisses pendant la sombre période de la République helvétique. Envahis par les armées, ruinés par les réquisitions arbitraires et violentes des généraux et des commissaires français, eux aussi, perdirent, de fait, par le traité offensif et défensif conclu avec la France, leur neutralité et leur indépendance. »

M. Dunant a raison. Genève eut plus de tranquillité et fut moins écrasée par le régime français pur et simple que ne le furent les cantons suisses à l'époque de la guerre de la seconde coalition. Cependant les difficultés et les désillusions de la période de l'Helvétique ne furent pas complètement inutiles à diverses contrées de la Suisse, aux anciens pays sujets en particulier. Les Vaudois qui avaient vécu sans soucis et sans existence politique auparavant, furent appelés tout à coup à la vie publique. Ils firent connaissance avec les responsabilités du pouvoir et ils se préparèrent à cette rude et sévère école de la République helvétique à gouverner leur canton lorsque celui-ci arriverait enfin à constituer un Etat autonome. Leur apprentissage fut onéreux et accompagné quelquefois de grandes humiliations, mais il n'en fut peut-être que plus profitable et fructueux pour l'avenir. Cette école de la vie publique leur eût manqué — en grande partie du moins — si leur pays avait été annexé à la France. Les Genevois avaient fait depuis longtemps cet apprentissage de l'art de se gouverner soi-même. Lorsque le régime impérial succomba sous les coups de l'Europe coalisée, ils avaient encore pu conserver leurs anciennes traditions politiques et administratives et ils n'eurent qu'à y revenir en les adaptant aux circonstances nouvelles.

— Puisque nous parlons de centenaire, n'oublions pas d'ajouter

que la **Gazette de Lausanne** a réuni en une brochure le récit de la fête qu'elle a offerte à ses collaborateurs, à l'occasion de son entrée dans sa cent-unième année. On y trouve l'historique du journal, sa manière de renseigner ses lecteurs dans les périodes précédentes et une reproduction des discours qui ont été prononcés à la suite du banquet anniversaire du 1^{er} février. La première partie est intéressante pour l'histoire du pays, et la seconde pleine de charme et d'intérêt.

— M. *Max de Diesbach* a fait part dernièrement à ses collègues de la Société d'histoire de Fribourg de ses recherches au sujet d'une chronique manuscrite qui est connue sous le nom d'**Anonymus Friburgensis**. L'auteur avait voulu rester ignoré, mais il était certainement fribourgeois. Ce manuscrit a été découvert en 1754 par le général écrivain Zurlauben, à Soleure, dans la bibliothèque d'un de ses amis, le baron Joseph Laurent d'Estavayer-Mollondins. Il avait appartenu auparavant au célèbre avoyer Peter Falk, de Fribourg, d'où il avait passé par héritage à la famille de Praroman et, de là, aux d'Estavayer-Mollondins. À en juger par l'écriture, il daterait du XIV^e siècle. L'auteur y relate les événements survenus de 1386 à 1388, pendant les guerres de Sempach et de Næfels. La lutte entre Fribourg et Berne et les faits d'armes livrés devant Nidau ont naturellement la première place dans son récit, mais il n'oublie pas les pays plus lointains, tels que Zurich, l'Argovie et l'Entlibuch.

L'*Anonymus Friburgensis* a toujours été regardé comme une source importante de l'histoire de Fribourg, non pas tant au point de vue de la quantité et de l'exactitude des renseignements, qu'en raison de son antiquité. L'année dernière, M. Théodore de Liebenau en a attaqué l'authenticité dans un article paru dans les *Kathol. Schweizer Blätter*. Il appelle cette chronique une supercherie littéraire qu'il n'hésite pas à attribuer à Zurlauben lui-même.

M. de Diesbach a repris l'un après l'autre les arguments de M. de Liebenau et a apporté de son côté toutes les raisons qui militent en faveur de l'authenticité, spécialement le fait de la provenance du manuscrit et la parfaite exactitude des noms de lieux. Cependant il a avoué qu'en présence des judicieuses critiques de l'éminent historien lucernois, sa foi est ébranlée, et que l'*Anonymus* ne peut plus être regardé à l'avenir comme une base aussi solide de l'histoire fribourgeoise qu'il l'était autrefois.

